



AVIS PUBLIC

RETRAIT DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2023.05.148
PPCMOI NUMÉRO 2022-509 – CABAN LAC NOIR

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, conformément à l'article 559 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 12 juin 2023, le conseil municipal, aux termes de la résolution numéro 2023.06.191, a retiré la résolution suivante :

Résolution numéro 2023.05.148 intitulée « *Adoption de la résolution en vertu du règlement 2018-423 relatif aux PPCMOI – Demande numéro 2022-509 - Matricule 2335-30-3634 - 2791-2809, chemin des Faucons* ».

Par conséquent, il n'y aura pas de scrutin référendaire relativement à la résolution numéro 2023.05.148 et celle-ci n'entrera pas en vigueur.

Donné à Nomingue, ce 15 juin 2023.

François St-Amour, ing.
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, François St-Amour, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Nomingue, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Web de la Municipalité, le 15 juin 2023, entre 8 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce quinzième jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-trois (15 juin 2023).